

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 octobre 2024

Présents : Mrs DUVAL, LALISOU, BESSE, JOUSSELY, MAURANGE, Mme STUHLER, M. MONDOUT, Mmes GAYOU, DEZAUTEZ, M. MASSIAS, Mmes LACROIX, FEYDI et M. MONTASTIER

Absent : M. LAUTIER

Convocation : le 04/10/2024

Secrétaire de séance : Mme STUHLER Nadine

La séance a été ouverte à 20 h 30

Approbation du compte-rendu du 24 septembre 2024

Après de nombreuses corrections, le Conseil Municipal approuve le résumé.

Il est décidé par ailleurs que les questions diverses n'apparaîtront plus dans les prochains comptes-rendus.

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Acquisition d'un terrain

M. le Maire rappelle qu'une délibération a été prise à ce sujet lors de la dernière réunion (terrain cadastré section AB n° 198, de 3 a 00 ca, situé à côté du foyer rural). Cette délibération est annulée et remplacée par celle-ci. Le Conseil Municipal décide d'acquérir cette parcelle, cette fois au prix de 320 euros et de prendre en charge l'intégralité des frais engendrés par cet acte.

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Ajout d'une voie dans l'adressage

Ce sujet a été évoqué à la fin de la dernière réunion. Il s'agit de prendre la délibération correspondante. En effet, il s'avère qu'un chemin appartenant au domaine public donne accès à un bâtiment agricole et à une habitation ; il faut donc l'ajouter à la liste des voies déjà existantes (Impasse de la Chaudière).

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Présentation du rapport Eau Potable 2023

Mr le Maire présente, pour l'exercice 2023, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable, adopté par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service. Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charge de la CCPN (CLECT)

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) s'est réunie le 16 septembre 2024. Des documents ont été remis à cette occasion à chaque membre de la CLECT. Une révision des charges transférées a été réalisée, et s'agissant pour notre commune du coût du service urbanisme et du

service technique commun. Considérant le travail réalisé par la commission, le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT.

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Rapport d'activités 2023 de la CCPN

M. le Maire présente au Conseil Municipal, pour l'exercice 2023, le rapport d'activités de la CCPN, adopté par le Conseil Communautaire dans la séance du 26 septembre 2024. Le Conseil Municipal l'approuve.

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Acquisition et gestion de l'immeuble appartenant à Mme Giraud par L'EPFNA

M. le Maire après avoir rappelé la convention signée le 3 mai 2023 avec l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine (EPFNA) dans le cadre de la revitalisation du centre bourg, propose l'acquisition en démembrement d'un immeuble à usage commercial et d'habitation situé 2 place de la résistance à SAINT SAUD LACOUSSIERE, cadastré section AB N° 289 au prix de 90.000 euros. Il précise que la commune fera l'acquisition de l'usufruit de cet immeuble dans un premier temps au prix de 9.000 euros, l'EPFNA réalisant l'acquisition de la nue propriété au prix de 81.000 euros. Le conseil municipal l'approuve et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour signer tous actes et documents et prendre toute décision pour l'exécution de la présente délibération.

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Suit la discussion sur les questions diverses ici non rapportée.

La séance a été levée à 23h15